

Jean-Pierre Raynaud et une délégation d'élus à Bruxelles pour défendre l'agriculture

Jean-Pierre Raynaud, vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, la mer et la montagne, a mené les **mercredi 5 et jeudi 6 mars 2025 à Bruxelles, une délégation de conseillers régionaux en charge des dossiers agricoles, de pêche et d'aquaculture. Il s'agissait d'André Sainte-Marie**, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine, délégué au patrimoine naturel, à la montagne et au pastoralisme, **Geneviève Barat**, conseillère régionale déléguée à la Ruralité, aux circuits courts et à la feuille de route alimentation, **Virginie Lebraud**, conseillère régionale déléguée à l'agriculture biologique, l'installation-transmission et le foncier agricole, et **Emilie Dutoya**, conseillère régionale déléguée à la pêche maritime, pisciculture et conchyliculture.

Une première journée d'échanges avec les institutions européennes a permis à la délégation de s'entretenir avec **plusieurs représentants de la Commission européenne** et **Eric Sargiacomo**, eurodéputé, également conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine et vice-président de la Commission agriculture du Parlement européen. Des **problématiques concrètes pour la Nouvelle-Aquitaine** ont ainsi été évoquées : budget, orientations, de la future Politique Agricole Commune (PAC), simplification administrative et clarification des modalités de soutien pour le financement des investissements hydrauliques, accélération de la mise sur le marché des biocontrôles, soutien à la filière viticole, maintien de l'élevage, avenir de la Politique Commune de la Pêche et de l'aquaculture...

Le jeudi 6 mars, Jean-Pierre Raynaud a participé à une discussion de haut niveau avec Christophe Hansen, commissaire européen à l'agriculture, **dans le cadre du réseau européen des Agrirégions**, qui regroupe 19 Régionsⁱⁱ de 7 Etats-membres. 17 ministres régionaux ou vice-présidents ont défendu **un budget pour la PAC après 2027 à la hauteur des enjeux, le maintien des deux piliers** (aides directes et développement rural) **et la place des Régions dans la définition et la mise en œuvre de ce second pilier**. Le commissaire européen a présenté sa vision pour l'agriculture et l'alimentation, et a affirmé en particulier sa volonté de sécuriser la PAC dans le futur budget européen.



*Christophe Hansen entouré de Jean-Pierre Raynaud
et Eric Sargiacomo (à gauche)
Crédit : Région Nouvelle-Aquitaine*

Jean-Pierre Raynaud a en outre attiré l'attention du commissaire sur la **gestion de l'eau dans un contexte d'accélération du dérèglement climatique**, appelant ainsi à « **des politiques adaptées et pragmatiques** ». Il a également souligné qu'il était « *indispensable de sécuriser les agriculteurs pour accompagner la transition* », en particulier via le développement de **dispositifs d'assurance innovants** soutenant la prise de risque, notamment dans la **réduction des intrants, l'adaptation aux aléas** climatiques et sanitaires, et la **diversification des filières** de production. En réponse à la question posée par Jean-Pierre Raynaud sur les biocontrôles, le commissaire a confirmé sa **volonté de changer la réglementation pour accélérer les procédures** et faciliter l'accès au marché des nouvelles molécules de biocontrôles.

Les discussions de ces deux jours nourriront la position que souhaite porter la Région Nouvelle-Aquitaine avec ses partenaires sur la future PAC. Des échanges se poursuivront dans les prochains mois avec les différents interlocuteurs pour suivre les avancées sur les différents dossiers abordés.

Contact presse :

Rachid Belhadj : 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr

ⁱ Personnes rencontrées par la délégation le 1^{er} jour :

Lorella de la Cruz Iglesias, cheffe d'unité adjointe à la DG MARE

Pierre Bascou, directeur général adjoint de la direction E « Marchés » de la DG AGRI

Eric Thévenard, chef de l'unité "pesticides et biocides", DG SANTE

Gaëlle Marion, cheffe de l'unité « durabilité environnementale », DG AGRI

Alexia Rouby, coordinatrice au sein de l'unité « zones rurales et réseaux », DG AGRI

Frédéric Michel, délégué pour les affaires agricoles à la Représentation Permanente de la France auprès de l'Union européenne

Etienne Le Marchand, Conseiller pêche de la Représentation Permanente de la France auprès de l'UE.

ⁱⁱ Açores, Andalousie, Auvergne-Rhône-Alpes, Bade-Wurtemberg, Bavières, Bolzano-Sud-Tyrol, Bretagne, Castilla y Leon, Emilie-Romagne, Estrémadure, Lombardie, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Poméranie, Sibiu, Thuringe, Toscane et Wielkopolska.